



4 août 2022

(22-5822)

Page: 1/8

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 29 juillet 2022, est distribuée à la demande de la délégation du **Royaume-Uni**. La notification révisée concerne les importations faisant l'objet de contingents tarifaires (**tableau MA:2**) pendant la **campagne de commercialisation 2021/22**.

---

Tableau MA:2

## ACCÈS AUX MARCHÉS: ROYAUME-UNI

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

Listes relatives aux engagements en matière de contingents tarifaires et autres

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ001	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, frais, réfrigérés ou congelés - En carcasses ou demi-carcasses -- Quartiers dits "compensés" -- Quartiers avant attenants ou séparés -- Quartiers arrière attenants ou séparés -- Autres - Désossées - En carcasses ou demi-carcasses -- Quartiers dits "compensés" -- Quartiers avant attenants ou séparés -- Quartiers arrière attenants ou séparés -- Autres -- Quartiers avant, entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier ayant été présenté en un seul bloc de congélation; quartiers dits "compensés" présentés en 2 blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière, à l'exclusion du filet, en un seul morceau -- Découpes de quartiers avant et de poitrines dites "australiennes" -- Autres --- Onglets et hampes ---- Onglets et hampes	ex 0201 10 00, ex 0201 20 20, ex 0201 20 30, ex 0201 20 50, ex 0201 20 90, ex 0201 30 00, ex 0202 20 10, ex 0202 20 30, ex 0202 20 50, ex 0202 20 90, ex 0202 30 10, ex 0202 30 50, ex 0202 30 90, ex 0206 10 95, ex 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	6 011	1 245,11	20,7%	

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ002	Viandes de haute qualité des animaux de l'espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées -- Autres - Désossées -- Autres -- Quartiers avant, entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier ayant été présenté en un seul bloc de congélation; quartiers dits "compensés" présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière, à l'exclusion du filet, en un seul morceau -- Découpes de quartiers avant et de poitrines dites "australiennes" -- Autres --- Onglets et hampes ---- Onglets et hampes	ex 0201 20 90, ex 0201 30 00, ex 0202 20 90, ex 0202 30 10, ex 0202 30 50, ex 0202 30 90, ex 0206 10 95, ex 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	454	68,2	15%	
GBRQ003	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées, désossées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, frais ou réfrigérés - Désossées --- Onglets et hampes	ex 0201 30 00, ex 0206 10 95	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	47	47	100%	(1)
GBRQ004	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées, désossées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, frais, réfrigérés ou congelés - Désossées -- Autres --- Onglets et hampes ---- Onglets et hampes	ex 0201 30 00, ex 0202 30 90, ex 0206 10 95, ex 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	1 049	317,1	30,2%	
GBRQ005	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches, réfrigérées ou congelées, désossées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, frais, réfrigérés ou congelés - Désossées -- Autres --- Onglets et hampes ---- Onglets et hampes	ex 0201 30 00, ex 0202 30 90, ex 0206 10 95, ex 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	492	421,3	85,6%	(2)

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ006	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, congelés - En carcasses ou demi-carcasses -- Quartiers dits "compensés" -- Quartiers avant attenants ou séparés -- Quartiers arrière attenants ou séparés -- Autres -- Quartiers avant, entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier ayant été présenté en un seul bloc de congélation; quartiers dits "compensés" présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière, à l'exclusion du filet, en un seul morceau -- Découpes de quartiers avant et de poitrines dites "australiennes" -- Autres ---- Onglets et hampes	0202 10 00, 0202 20 10, 0202 20 30, 0202 20 50, 0202 20 90, 0202 30 10, 0202 30 50, 0202 30 90, 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	11 143	5 162,6	46,3%	
GBRQ007	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, congelés -- Quartiers avant attenants ou séparés -- Quartiers avant, entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier ayant été présenté en un seul bloc de congélation; quartiers dits "compensés" présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière, à l'exclusion du filet, en un seul morceau -- Découpes de quartiers avant et de poitrines dites "australiennes" -- Autres ---- Onglets et hampes	ex 0202 20 30, ex 0202 30 10, ex 0202 30 50, ex 0202 30 90, ex 0206 29 91	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	44 027	0	0%	
GBRQ008	Viande de buffle désossée, congelée -- Autres	ex 0202 30 90	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	845	0	0%	

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ( $(4/3) * 100$ )	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ009	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées: - Morceaux des animaux de l'espèce porcine domestique, frais, réfrigérés ou congelés, désossés ou non désossés, à l'exclusion du filet présenté séparément - Morceaux des animaux de l'espèce porcine domestique, frais, réfrigérés ou congelés, désossés ou non désossés, à l'exclusion du filet présenté séparément ---- Jambons et leurs morceaux ---- Épaules et leurs morceaux ---- Parties avant et leurs morceaux ---- Longes et leurs morceaux, non désossés ---- Poitrines (entrelardées) et leurs morceaux ----- Désossées ----- Autres ---- Jambons et leurs morceaux ---- Épaules et leurs morceaux	0203 12 11, 0203 12 19, 0203 19 11, 0203 19 13, 0203 19 15, ex 0203 19 55, 0203 19 59, 0203 22 11, 0203 22 19, 0203 29 11, 0203 29 13, 0203 29 15, ex 0203 29 55, 0203 29 55	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	1 349	18,1	1,3%	
GBRQ010	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées: - Longes et jambons désossés des animaux de l'espèce porcine domestique, frais, réfrigérés ou congelés ----- Désossées ----- Désossées	ex 0203 19 55, ex 0203 29 55	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	29 545	890	3%	
GBRQ011	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées: - Longes et jambons désossés des animaux de l'espèce porcine domestique, frais, réfrigérés ou congelés ----- Désossées ----- Désossées	ex 0203 19 55, ex 0203 29 55	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	4 922	0	0%	
GBRQ012	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées: - Filets des animaux de l'espèce porcine domestique, frais, réfrigérés ou congelés ----- Désossées ----- Désossées	ex 0203 29 55, ex 0203 19 55	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	1 220	0	0%	

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ( $(4/3) * 100$ )	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ014	Carcasses de poulets, fraîches, réfrigérées ou congelées --- présentés plumés, sans boyaux, avec la tête et les pattes, dénommés "poulets 83%" --- présentés plumés, vidés, sans la tête ni les pattes, mais avec le cou, le cœur, le foie et le gésier, dénommés "poulets 70%" --- présentés plumés, vidés, sans la tête ni les pattes et sans le cou, le cœur, le foie et le gésier, dénommés "poulets 65%", ou autrement présentés --- présentés plumés, vidés, sans la tête ni les pattes, mais avec le cou, le cœur, le foie et le gésier, dénommés "poulets 70%" --- présentés plumés, vidés, sans la tête ni les pattes et sans le cou, le cœur, le foie et le gésier, dénommés "poulets 65%", ou autrement présentés	0207 11 10, 0207 11 30, 0207 11 90, 0207 12 10, 0207 12 90	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	2 195	1 180,6	53,8%	
GBRQ015	Morceaux de poulets, frais, réfrigérés ou congelés ---- Désossés ---- Demis ou quarts ---- Ailes entières, même sans la pointe ---- Dos, cous, dos avec cous, croupions, pointes d'ailes ---- Poitrines et leurs morceaux ---- Cuisses et leurs morceaux ---- Autres ---- Demis ou quarts ---- Ailes entières, même sans la pointe ---- Dos, cous, dos avec cous, croupions, pointes d'ailes ---- Cuisses et leurs morceaux	0207 13 10, 0207 13 20, 0207 13 30, 0207 13 40, 0207 13 50, 0207 13 60, 0207 13 70, 0207 14 20, 0207 14 30, 0207 14 40, 0207 14 60	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	317	0	0%	
GBRQ016	Morceaux désossés de volailles de l'espèce <i>Gallus domesticus</i> , congelés ---- Désossés	0207 14 10	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	278	278	100%	
GBRQ019	Viandes de volailles, salées	ex 0210 99 39	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	51 523	46 108,1	89,5%	
GBRQ020	Lait écrémé en poudre --- Autres	0402 10 19	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2021	t	5 620	0	0%	
GBRQ022	Fromages et caillebotte: - Fromages destinés à la transformation -- Destinés à la transformation	0406 90 01	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	8 266	0	0%	

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ024	Fromages et caillebotte: - Cheddar --- Cheddar	0406 90 21	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	64	0	0%	
GBRQ027	Œufs de volailles, destinés à la consommation, en coquilles -- De volailles de l'espèce <i>Gallus domesticus</i> De volailles, autres que de volailles de l'espèce <i>Gallus domesticus</i> -- De volailles	0407 21 00; 0407 29 10; 0407 90 10	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	20 331	0	0%	
GBRQ028	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré, du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai ---- du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai	ex 0701 90 50	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	0	0		
GBRQ030	Aulx	0703 20 00	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	9 981	8 269	82,8%	
GBRQ032	Concombres, à l'état frais ou réfrigéré, du 1 <sup>er</sup> novembre au 15 mai	ex 0707 00 05	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	487	487	100%	
GBRQ039	Autres hybrides d'agrumes	ex 0805 29 00	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	69	0	0%	
GBRQ040	Citrons, du 15 janvier au 14 juin	ex 0805 50 10	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	1 844	0	0%	
GBRQ044	Abricots, à l'état frais, du 1 <sup>er</sup> août au 31 mai	ex 0809 10 00	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	426	0	0%	
GBRQ058	Millet	1008 21 00; 1008 29 00	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	412	412	100%	
GBRQ059	Grains d'avoine travaillés, autres que concassés --- Autres	1104 22 95	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	9 769	21,5	0,2%	
GBRQ062	Saucisses et saucissons, secs ou à tartiner, non cuits Autres saucisses et saucissons -- Saucisses et Saucissons, secs ou à tartiner, non cuits -- Autres	1601 00 91; 1601 00 99	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2022	30/06/2022	t	2 838	412,3	14,5%	
GBRQ063	Préparations de viande de dinde ---- Contenant exclusivement de la viande de dinde non cuite ----- Autres --- Contenant en poids 25% ou plus mais moins de 57% de viande ou d'abats de volailles --- Autres	1602 31 11; 1602 31 19; 1602 31 30; 1602 31 90	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	2 645	11	0,4%	

TQ ID	Désignation des produits  (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période en question (d'après la Section I-B (ou I-A) de la Partie 1 de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	du	au					
				1	2	3					
GBRQ064	Viande de poulet transformée, non cuite, contenant en poids 57% ou plus de viande ou d'abats de volailles ---- Non cuite	1602 32 11	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	4 935	2 870,2	58,2%	
GBRQ065	Viandes de volailles de l'espèce <i>Gallus domesticus</i> , cuites ----- Autres	1602 32 19	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	135 951	135 951	100%	
GBRQ066	Viande de poulet transformée, contenant en poids 25% ou plus mais moins de 57% de viande ou d'abats de volailles --- Contenant en poids 25% ou plus mais moins de 57% de viande ou d'abats de volailles	1602 32 30	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	15 902	11 870,2	74,6%	
GBRQ067	Viande de poulet transformée, contenant en poids moins de 25% de viande ou d'abats de volailles --- Autres	1602 32 90	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	502	31	6,2%	
GBRQ069	Viande de canard, d'oie ou de pintade transformée, cuite, contenant en poids 57% ou plus de viande ou d'abats de volailles ----- Autres	1602 39 29	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	4 989	1 145,9	23%	
GBRQ070	Viande de canard, d'oie ou de pintade transformée, cuite, contenant en poids 25% ou plus mais moins de 57% de viande ou d'abats de volailles --- Contenant en poids 25% ou plus mais moins de 57% de viande ou d'abats de volailles	ex 1602 39 85	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	448	0	0%	
GBRQ071	Viande de canard, d'oie ou de pintade transformée, cuite, contenant en poids moins de 25% de viande ou d'abats de volailles --- Autres	ex 1602 39 85	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	389	0	0%	
GBRQ074	Sucrieries	1704	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	44	0	0%	
GBRQ081	Préparations alimentaires --- Autres	2106 90 98	<input type="checkbox"/>	Campagne de commercialisation	01/07/2021	30/06/2022	t	264	261,5	99,1%	

- (1) GBRQ003: Le volume du contingent tarifaire est administré conjointement avec GBRQ001 sous le numéro d'ordre 05.4450.  
(2) GBRQ005: Le volume du contingent tarifaire est administré conjointement avec GBRQ001 sous le numéro d'ordre 05.4452.